Thermo sur Seine

Atelier de création cartographique
AFDEC

CAHIER D'ACTEUR
AFDEC

NOM DE VOTRE STRUCTURE :
Atelier de création cartographique
AFDEC

CONTACT :
afdec@wanadoo.fr

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Atelier de cartographie spécialisé dans
. la cartographie d'édition
. le web et le multimédia (cartes statiques ou animées)
. la recherche, les collectivités territoriales (cartes d'analyse spatiale, cartes statistiques outils de réflexion et de décision)

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Ce cahier présente une partie des études cartographiques et des analyses de données que nous avons réalisées sur Thermo-sur-Seine en regard de celles réalisées sur l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII.

Il s'attache à l'étude des polluants qui seraient émis par Thermo-sur-Seine et à leurs conséquences sanitaires dans un milieu urbain dense.

Pour conclure sur la dépendance aux déchets qu'induit ce projet.

CARTES CONTRE CARTES, DONNÉES CONTRE DONNÉES

Des données manquantes

Nous avions initialement prévu de publier ici une analyse des cartes de dispersion et des données d'émissions de polluants fournies par Thermopôle.

Malheureusement, malgré nos demandes répétées, nous n'avons jamais eu accès aux données sur lesquelles ils se sont basés pour leurs cartes, ni aux données des émissions de polluants qui nous auraient permis de réaliser nos propres études comparatives par rapport à la situation existante.

À défaut, nous allons donc nous contenter des données dont nous disposons et présenter ici les affirmations que nous contestons.

Pour commencer, penchons-nous sur la comparaison avec la situation actuelle concernant les différentes émissions de polluants.

Comparaison avec la situation actuelle

L'usine Thermo-sur-Seine viendrait nous dit-on remplacer les chaufferies au gaz d'Ivry-Confluence et de Cogévitry et permettrait ainsi de réduire les émissions de CO2, NOx et particules fines. Les hypothèses, chiffres et rapports techniques et scientifiques permettant à la SEMOP de l'affirmer nous ont été promis publiquement mais ne nous ont jamais été fournis. Les améliorations promises par Dalkia ont même varié d'une réunion publique à une autre sans explication convaincante. Quant aux affirmations publiques de baisse de particules fines lors de la concertation préalable, elles sont contredites par les engagements de la SEMOP dans son projet de contrat de concession avec la mairie de Paris.

Les valeurs maximales journalières auxquelles s'engage la SEMOP concernant les poussières augmentent à Vitry-sur-Seine lors de la mise en route de Thermo-sur-Seine en 2034, passant de 40,4 kg/j à 64,2 kg/j soit une augmentation de 59 %. Sachant que Cogévitry ne fonctionne que 2600 heures par an et que Thermo-sur-Seine fonctionnerait 11 mois sur 12, cela correspond à une multiplication par 4 des émissions de poussières, loin de l'amélioration promise. Ils s'engagent concernant les émissions de CO à une multiplication par 3.

La multiplication par 4 des poussières est particulièrement inquiétante car dans ces poussières on retrouve des particules fines. Airparif attribue 8 000 morts chaque année en Île-de-France aux seules particules fines.

Concernant les NOx, la comparaison réalisée par Thermopôle est biaisée car elle se base sur les émissions d'une usine Cogévitry dont la maintenance a été négligée et qui pourrait tout à fait être rénovée avec les meilleures techniques disponibles. Il faudrait donc comparer aux émissions de Thermo-sur-Seine, les émissions de NOx de l'usine Cogé-Vitry si le procédé de traitement des NOx était modernisé.

D'autres polluants non ou peu émis actuellement

Dans ses études comparatives et ses cartes de dispersion, Thermopôle ne mentionne pas certains polluants qui ne sont pourtant pas ou peu émis par les usines actuelles de Cogévitry et d'Ivry-confluence.

En effet, les dioxines et métaux lourds ne sont pas ou peu émis par la combustion du gaz dans les usines actuelles, et seront en revanche produits dans des quantités plus importantes par la combustion des CSR. Ce sont des polluants particulièrement dangereux pour la santé des riverains qui y seront exposés.

Des particules ultrafines non mesurées

La combustion de CSR produit plus de particules ultrafines que le gaz et elles ne sont ni mesurées, ni réglementées. Ces particules ultra-fines sont le véhicule des autres polluants émis lors de la combustion (par exemple les PFAS non émises lors de la combustion de gaz…) et elles facilitent leur pénétration en profondeur dans l'organisme.

L'EXEMPLE DE L'INCINÉRATEUR D'IVRY-PARIS XIII

Nous avons réalisé de nombreuses cartes et études de données sur l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII.
Il ne s'agit certes pas du même type d'incinérateur, puisque l'un brûle des déchets d'ordures ménagères alors que l'autre brûlerait des CSR, mais de nombreux parallèles peuvent toutefois être faits.

Nous ne présentons ici que les analyses qui ont également un sens pour l'usine de Thermo-sur-Seine.

La pollution aux dioxines

Des études réalisées par le bureau d'études néerlandais indépendant ToxicoWatch et par le Syctom (propriétaire de l'usine) ont montré l'ampleur de la pollution aux dioxines aux abords des incinérateurs comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous réalisée en utilisant les données du Syctom. La concentration de dioxines dans l'eau de pluie est bien plus importante à proximité des trois usines d'incinération qu'à n'importe quel autre endroit testé.

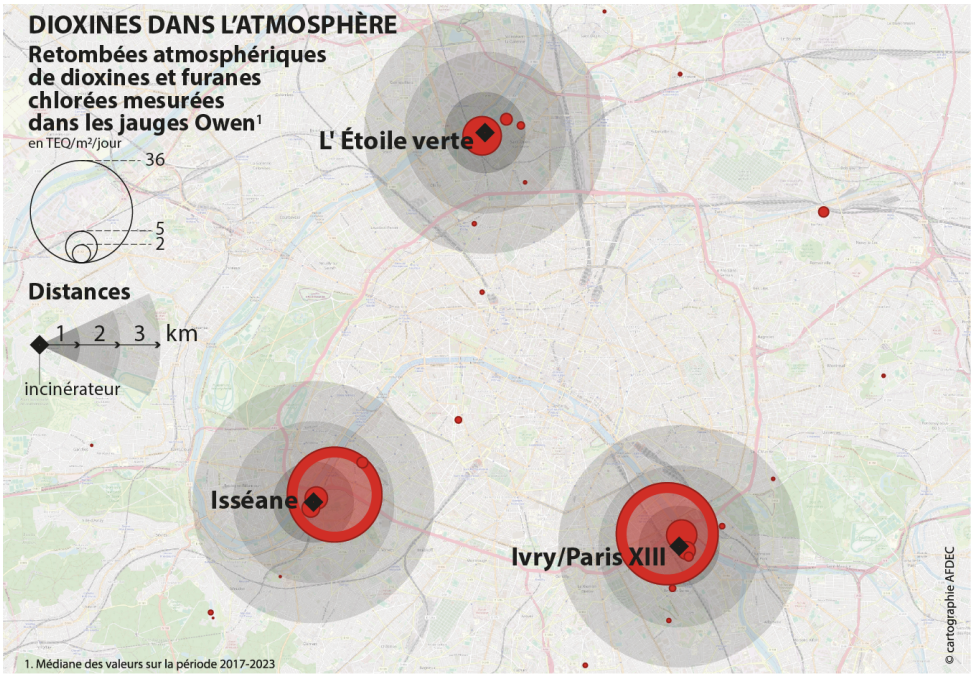
La pollution aux métaux lourds

Quand on analyse la concentration de différents métaux lourds dans les mousses situées autour de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII on remarque que les prélèvements à proximité de l'incinérateur ont des concentrations plus élevés en plomb, cadmium, arsenic, mercure et chlore que les prélèvements témoins.

Les incidents et dépassements

Dans le dossier d'information du public du Syctom concernant le fonctionnement de l'incinérateur d'IP XIII, on découvre que l'incinérateur a régulièrement des incidents et qu'il peut dépasser ponctuellement les normes d'émissions qui lui sont imposées (jusqu'à 60 heures par an). Cependant, aucune étude spécifique n'évalue l'impact sanitaire de ces dépassements sur des populations vulnérables comme par exemple les femmes enceintes.
Toujours dans ce dossier, il est indiqué que suite à de trop nombreux dépassements de dioxydes de soufre lors de la combustion d'encombrants, l'exploitant de l'usine a pris des mesures pour limiter ce type de déchets.
Or les encombrants sont une source importante de déchets pour produire des CSR, ce qui infirme la promesse de la SEMOP que les chaufferies CSR seraient moins polluantes que les incinérateurs de déchets ménagers.

Il est également important de noter que sur ces installations, de nombreux polluants ne font pas l'objet de mesures en continu et que de nombreux pics de pollution ne sont donc pas relevés. Par ailleurs, les populations riveraines ne sont pas informées en temps réel et ne peuvent pas prendre de mesures de protection en cas de surexposition.



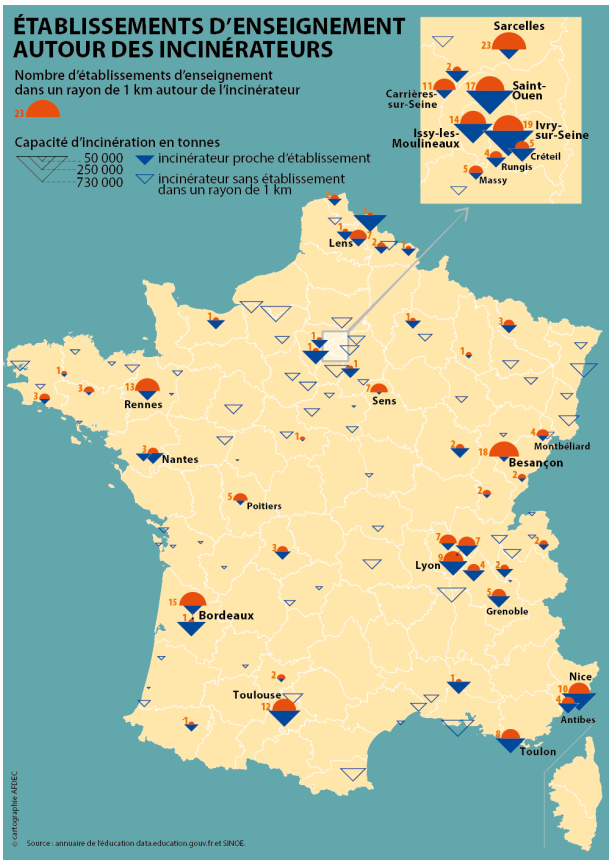
Thermo sur Seine

DES ÉTUDES SANITAIRES MAL CALIBRÉES ET SPÉCIFICITÉS DE L'INCINÉRATION EN MILIEU URBAIN DENSE

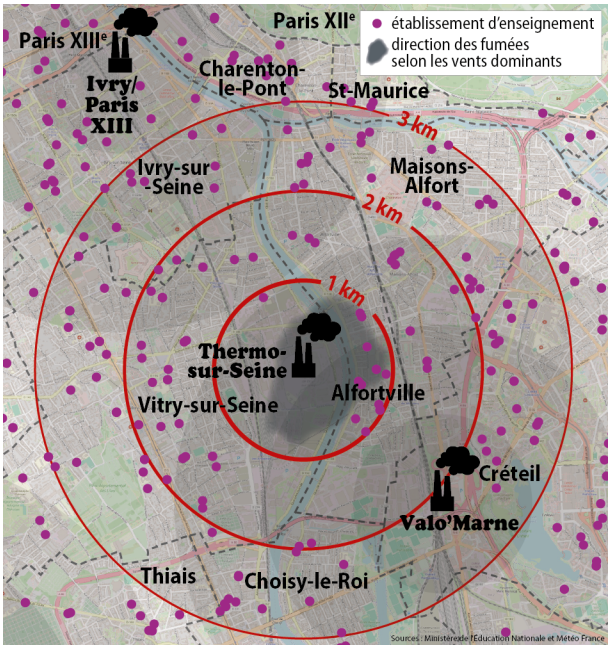
Des études hors zone urbaine dense

Nos études ainsi que celles de ToxicoWatch et les résultats de la bio-surveillance du Syctom ont mis en évidence que la pollution maximale des incinérateurs se situe dans un rayon de 1 km autour de chaque installation. C'est la raison pour laquelle certaines provinces en Chine interdisent la construction d'un incinérateur à moins de 800 mètres d'écoles et de zones résidentielles.

Nous avons réalisé une étude cartographique pour évaluer le nombre d'établissements d'enseignement qui se situent à moins de 1 km de 121 incinérateurs en France.



Nous avons mis en évidence que la situation géographique de l'incinérateur Thermo-sur-Seine est rare à l'échelle de la France car il serait dans une zone urbaine particulièrement dense et que les incinérateurs sont en général construits à distance des habitations. En effet 56 % des incinérateurs n'ont aucune école à proximité, 75 % en ont moins de 3, alors qu'il y en aurait 12 autour de celui de Vitry-sur-Seine (sans compter celles en projet), ce qui en ferait le 7e incinérateur dans l'hexagone avec le plus d'établissement d'enseignement à moins de 1 km.



Cela est significatif car nous pensons qu'il existe un risque spécifique à l'incinération en zone urbaine dense. En effet, une étude de bio-imprégnation réalisée par l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) n'a pas trouvé une plus grande concentration de dioxines chez les riverains mais elle a été réalisée sur 8 incinérateurs de faible capacité dans des zones peu peuplées. Une étude similaire réalisée par Pr Viel à la même époque à Besançon (en zone urbaine dense) en a trouvé une.
l'étude de l'InVS a porté sur des populations vivant relativement loin des incinérateurs et donc moins exposées.
C'est un peu comme si on réalisait une étude sur les méfaits du tabac sur des personnes fumant un paquet par mois pour en conclure que le tabac n'est pas très nocif !

En revanche, les deux incinérateurs en France (Besançon et Nice) où l'on a mis en évidence des surrisques de certains cancers (lymphomes et sarcomes) ont la particularité d'être particulièrement proches d'établissements d'enseignement. Besancon est le 2ème incinérateur avec le plus d'établissements d'enseignement dans un rayon de 800 mètres et Nice est le 3ème.

Les réseaux de chaleur alimentés par des déchets exposent particulièrement les riverains car les usines doivent être construites à proximité des zones résidentielles ce qui en majore les impacts sanitaires et les conséquences en terme de santé publique.

LA DÉPENDANCE AUX DÉCHETS

L'incinérateur IPXIII a été surdimensionné comme le serait l'incinérateur de Thermo-sur-Seine ce qui majore la dépendance du réseau de chaleur de Paris aux déchets et nuit aux politiques de réduction des déchets.

Dans le Val-de-Marne, alors que la production de déchets depuis 30 ans a baissé, la quantité de déchets brûlés dans le département a augmenté et les déchets viennent en camion d'un bassin de plus en plus grand. On brûlait avant dans le Val de Marne 2 fois plus que ce que l'on produisait, on en brûle actuellement 3 fois plus.

Comme un incinérateur doit fonctionner à four plein en continu, 7 jours sur 7, même quand on réduit les déchets produits, on ne réduit pas forcément les déchets brûlés, on va juste les chercher plus loin. C'est ce qui se passe en Chine, en Suède et au Danemark où leurs surcapacités en incinérateurs les obligent à importer des déchets ! Thermo-sur-Seine a prévu de collecter des déchets venant de 300 km à la ronde (soit la moitié de la France), il existe un risque non négligeable que l'on doive étendre cette zone et que l'on se mette à devoir à notre tour importer des déchets ce qui nuirait à notre souveraineté.

Pourquoi développer une nouvelle filière pour brûler des plastiques alors que nous sommes avant-derniers en Europe en termes de recyclage des déchets plastiques ? Nous n'en recyclons que 23 % alors que nos voisins belges sont à plus de 75 %.
Pourquoi sommes-nous si mauvais ? La réponse semble évidente : nous ne recyclons pas nos plastiques car nous faisons le choix de toujours favoriser l'incinération plutôt que d'autres modes de traitement plus vertueux ? Nous sommes le pays avec le plus grand nombre d'incinérateur en Europe pourquoi en rajouter encore un ?